

Assemblée de quartier Neudorf Musau - Relevé de décisions
Le 05/05/2022 au Foyer Charles Frey

Personnes présentes :

Françoise Benoit	Philippe Kah
Michel Boitard	Clément Knittel
Maria Bridwell	Michèle Lafosse
Jean-Marcel Brule	Germain Mignot
Hervé Chougny	Marie-Clémence Pérez – Comité de suivi
Marie-Claire Doléans – Comité de suivi	Amélie Piroux - Ville de Strasbourg
Maria Estevez	Ludivine Quintallet
Nicolas Fleck	Evelyne Sauvegrain
Morgane Fleury – Ville de Strasbourg	Saskia Sannier
François Giordani	Axelle Strehle – Ville de Strasbourg
Michael Harrington	Nadine Virc
Joe Joe Harrington	Barbara Weissbeck
Flavie Heuillard – Ville de Strasbourg	Gilbert Wursthaiser
Gilles Huguet	

Personnes excusées :

Daniel Bouffier
Nathalie Charvet
Jean-Pierre Soarès – Comité de suivi

Ordre du jour :

- ⇒ Relecture et adoption du relevé de décisions de l'Assemblée précédente
- ⇒ Actualités de participation citoyenne à Neudorf
- ⇒ Travail sur le règlement intérieur provisoire

1. Adoption du relevé des décisions de l'Assemblée du XX février

Concernant la liste des personnes présentes : un citoyen demande que la qualité des personnes (membre du comité de suivi ou agent de la ville) soit précisée. Pas d'autre proposition de correction. Le relevé des décisions est adopté.

2. Actualités de participation citoyenne à Neudorf

- Balade Citoyenne : Fronts de Neudorf - Balade historique, urbanistique et architecturale
Lundi 23 Mai 2022 à 18h30, à l'angle de la rue de la Kurvau et de la rue du Chanoine Staub
- Balade Citoyenne : La Cité Loucheur, histoire et avenir
Mardi 31 Mai 2022 à 18h30, à l'arrêt de tram Port du Rhin
- Balade Citoyenne : « Ouvrez vos jardins » dans le cadre du festival graines urbaines
Samedi 04 juin 2022 à 14h30, à la Médiathèque de Neudorf, Place du marché
- Réunion d'information sur la Végétalisation à Neudorf, Musau – avec Suzanne Brolly et Antoine Dubois
09 juin 2022 à 18h30, Centre Marcel Marceau, 5 Place Albert Schweitzer

Actualités des Ateliers de quartier

Pour rappel, tous les CR des Assemblées de quartier et des Ateliers de quartier sont sur le site <https://participer.strasbourg.eu/aq-neudorf-musau>

Prochaine réunion d'Assemblée de quartier le 07 juillet 2022 à 18h30 au Centre culturel Marcel Marceau

3. Temps de travail sur la proposition de texte du « règlement intérieur provisoire » communiqué par mail aux membres de l'Assemblée (en pièce jointe pour rappel et/ou consultation)

1. L'assistance se répartit en trois groupes qui travaillent successivement, par tranches de 20 minutes, sur une partie du texte, de façon à ce que chaque groupe ait parcouru l'ensemble du texte à l'issue du temps imparti.
Partie 1 : Rôle de l'Assemblée
Partie 2 : Compositions de l'Assemblée
Partie 3 : Fonctionnement

Les remarques, questions et propositions de modifications sont portées sur un panneau.

2. Un temps de synthèse et de mise en commun permet de prendre connaissance de l'ensemble des contributions de participants.

Restitution des contributions des participants

Remarque : afin de faciliter la lecture, les propositions de modifications du texte sont présentées en **bleu**, les propositions d'ajouts en **vert**, les questionnements, problématiques, interrogations en **orange**, les propositions divergentes en **fuchsia**.

(NB certaines propositions émises dans la partie 1 « rôle » ont été reportées dans la partie 3 « fonctionnement » car il est apparu au fil des discussions qu'elles correspondent davantage à cette thématique.)

PARTIE 1 Rôle de l'Assemblée de Quartier

- **Fédérer les associations neudorfoises, en favoriser la connaissance et faire le relais**
- **Déterminer un sujet qui sera repris par les habitants**
- **Faire connaissance : développer le relationnel entre les habitants.**
- **Est-ce une demande de la collectivité ?**
- **Equilibre entre les domaines discutés dans les Ateliers de quartier.**
- **Questionnement sur l'intergénérationnel au sein de l'Assemblée.**
- **Impliquer les habitants dans les modifications/décisions sur le quartier (par ex sur l'aménagement du territoire) bien en amont**
- **Sujet du vivre-ensemble par rapport aux mobilités**
- **Moments de CONVIVIALITE OBLIGATOIRES**

PARTIE 2 Composition de l'Assemblée

- Ligne 5-6 page 1 : « Se déclarer habitant » trop restrictif, trop fermé. Remplacer par « avoir un lien avec le quartier » ou « un intérêt pour le quartier » (au sens usage) ou « être usager du quartier », ou « se sentir concerné »
- Ligne 12 page 2 : « le comité de suivi « fait équipe » prête à confusion. A remplacer par « organise les Assemblées de quartier avec l'appui technique du/de la chargé(e) d'animation de la participation.
- Ligne 3 page 2 : « l'absence de représentants membres permanents » : à supprimer.
- Ajouter « sans restriction d'âge »
- Notion de partage et de répartition des rôles dans la gouvernance (comité de suivi) : 2 « têtes » dont au moins 1 change tous les ans pour lier continuité et rotation ?
- Un « porte-parole » dans les relations avec la Ville ? Importance de bien définir son rôle. Remarque/vigilance : cela remettrait en cause le principe de « non-représentation » de l'instance (représentation vs participation)
- Problème : comment communiquer pour diversifier la composition de l'Assemblée, en particulier sur le plan culturel ?
- Ligne 1 page 3 : Concernant la constitution d'Atelier de quartier : L'assemblée peut-elle/doit-elle statuer ou émettre un avis ou être simplement informée de la proposition d'un(e) citoyen(ne) ?
- Ligne 40 p 2 : Ambiguïté de la limite de temps (un an) qui n'en est pas vraiment une. Limitation d'un an pas toujours justifiée, selon les sujets, 3 ou 4 ans sont nécessaires.
- Comment s'assurer de l'efficacité concrète de la participation citoyenne ? Poser comme principe de donner des suites à ce qui est porté en Assemblée. Notion d'évaluation des actions engagées.
- Ligne 10 p. 2 Composition du comité de suivi : au minimum 5 personnes.

PARTIE 3 Fonctionnement de l'Assemblée

- Ouvrir l'ordre du jour. Rubrique « divers », « carte blanche »
- Ordre du jour : ajouter un point « divers » pour recueillir les interrogations et remarques des habitants. Demander au début de l'assemblée qui souhaite s'exprimer dans ce cadre.
- Ordre du jour : retour bref sur l'actualité des ateliers de quartier ou résumé de ce qui a été fait
- Point d'actualité à conserver. Information par la Direction de Territoire sur ce qui se passe dans le quartier. Retour des habitants sur les infos, envoi par mail pour prise de connaissance + doc écrit mis à disposition le jour de l'Assemblée.
- Prise de décisions ? Eviter le vote, privilégier le consensus
- Prises de décisions : Ateliers/Assemblée ?
- « Validation » de la prise de décision
- Pour communiquer : rechercher les réseaux sociaux strasbourgeois.
- Problème du consentement de l'Assemblée concernant les travaux des ateliers de quartier
- Priorisation des propositions d'ateliers
- Organiser les Assemblées dans différents lieux du quartier à tour de rôle.
- Organiser une rencontre entre les quartiers une fois par an.